

L'AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMERATION MARSEILLAISE

RECRUTE

Un(e) Chargé(e) d'études en CDD d'un an (éventuellement renouvelable)

CONTEXTE ET MISSIONS

L'agAM entend conforter son potentiel d'intervention et de production pour l'élaboration des documents de planification (PLUi principalement) et la conduite de démarches territoriales et d'aménagement pré-opérationnel.

Sous la responsabilité du chef de pôle Planification/Foncier, la personne recrutée participera à la réalisation de projets de territoires, l'élaboration de documents d'urbanisme, la contribution à des diagnostics territoriaux et à des études d'aménagement et l'appui à la conduite de démarches opérationnelles. Elle pourra intervenir comme chef de projet ou comme contributeur au sein d'équipes pluridisciplinaires. Elle contribuera dans un premier temps aux études et interventions pour la redynamisation des centres urbains et pour l'élaboration de PLUi.

PROFIL

- Formation de base Bac+5 en urbanisme et/ou aménagement du territoire
- Complément de formation apprécié en droit de l'urbanisme et/ou aménagement opérationnel
- Expérience professionnelle au minimum de 3 ans dans l'élaboration de documents d'urbanisme (en collectivité, agence d'urbanisme ou bureau d'études)

COMPETENCES

- Maîtrise des outils réglementaires et des procédures relatives aux documents d'urbanisme et de planification
- Connaissance générale des problématiques et politiques urbaines et d'aménagement du territoire et des dispositifs opérationnels
- Bonne qualité rédactionnelle indispensable
- Capacité de synthèse, d'approche transversale et de structuration des enjeux et propositions

MODALITES

- Contrat à durée déterminée d'un an éventuellement renouvelable
- Rémunération selon expérience
- Prise de fonction la plus rapide possible

REPONSE

Le courrier (CV et lettre de motivation) est à adresser à Monsieur Christian BRUNNER, Directeur Général de l'AGAM, Immeuble Louvre et Paix – 49, La Canebière – CS 41858 – 13221 – Marseille - Cedex 01 (avec mention de l'intitulé du poste).

Réponse avant le 31 mai 2019

Pour tous renseignements s'adresser à :

Matthieu Miralles, chef du pôle Planification/Foncier, m.miralles@agam.org